

# COMPTE RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 30 JUIN 2017

**Présents** : MM. TRIPOGNEZ Jean-Pierre, COURROUX Serge, VANGELI Gabriel, Adjoint, AGUILAR Antonio, BONNEFOND Jean-Louis, CLERC Daniel, EVEN Jean-Luc, LIORET Dominique, RIFFAUD Jean, ROUVIERE Philippe, VICENTE Jean-Louis et Mme CAZES Catherine, Adjointe, GERIN Sandrine, LABADILLE Lucette, LESSINGER Catherine, QUERMELIN Christina, RODIER NICOLI Nelly, TRUKAN Roselyne, VERSTRAETE Samenta.

**Représentés** : M. LEDOUX Emmanuel par M. Tripognez, Mme SENOBLE Anne-Marie par Mme Trukan, Mme MALTAVERNE Isabelle par Mme Cazes, Mme AGUILAR par Mme VERSTRAETE

**Secrétaire de séance** : M. VANGELI Gabriel.

## ADMINISTRATION

### **ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES (cf. PV des élections)**

Monsieur Tripognez informe que les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017 auxquelles voteront les délégués désignés par ce conseil municipal du 30 juin 2017 (*date fixée par décret*). La Commune doit désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. Le bureau électoral, constitué à l'ouverture du scrutin, est composé :

- du remplaçant du Maire, **M. Jean-Pierre TRIPOGNEZ**, en application de l'article L.2122-17 du C.G.C.T., **président du bureau**
- des 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés présents, **Mmes Lucette Labadille et Nelly Rodier Nicoli**.
- des 2 membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents, **Mmes Christina Quermelin et Samenta Verstraete**.

Le vote se déroule sans débat au scrutin secret. Aussi, Monsieur Jean-Pierre TRIPOGNEZ propose de procéder à l'élection.

Trois listes sont candidates : Celle de Monsieur LEDOUX "Nouvel Elan », celle de Monsieur LIORET "S'unir pour agir" et celle de Monsieur ROUVIERE « La Grande Paroisse pour Tous».

Les résultats sont :

- Bulletins dans l'urne : 23
- Blancs : 02
- Suffrages exprimés : 21

Liste	Suffrages obtenus	Nbre de délégués	Nbre de suppléants
Nouvel Elan	15	6	3
S'unir pour agir	4	1	1
La Grande Paroisse Pour Tous	2	0	0

Après application du quotient électoral, la liste "Nouvel élan" obtient :

- 6 délégués qui sont dans l'ordre M. LEDOUX, Mme CAZES, M. COURROUX, Mme RODIER NICOLI, M. TRIPOGNEZ, Mme SENOBLE.
- 3 suppléants qui sont dans l'ordre M. RIFFAUD, Mme MALTAVERNE, M. AGUILAR.

La liste "S'unir pour agir" obtient :

- 1 délégué qui est M. LIORET.
- 1 suppléant qui est Mme GERIN.

## QUESTIONS DIVERSES

**M. TRIPOGNEZ** informe que la commission Culture Animation ne bénéficie pas de subvention pour l'organisation de la fête du 31 décembre. Il souligne que la commune a inscrit au budget la somme de 6 000 € aussi bien en dépenses qu'en recettes. **M. LIORET** informe que ce n'est pas ce qui lui a été rapporté du dernier conseil.

**M. ROUVIERE** fait part que le skate parc est une vraie déchetterie.

**M. LIORET** souhaiterait savoir où sont passées les tables du conseil municipal et exige que ces tables soient remises dans la salle ainsi que les deux candélabres qui étaient devant la Mairie. Ces derniers sont stockés aux ateliers, répond **M. COURROUX**.

**M. CLERC** souhaiterait revenir sur le mail reçu en juin relatif à l'information d'un article dans le Petit Paroissien justifiant l'augmentation du prix du traitement de l'eau par VEOLIA. M. CLERC fait part de son mécontentement pour la réponse de M. le Maire et demande à ce que ces échanges de mails ainsi que la réponse de la CCPM soient annexés au procès-verbal.

La lettre de la CCPM ne satisfaisant pas M. Clerc, **M. TRIPOGNEZ** suggère que ce point soit revu lors d'un prochain conseil municipal, si M. Clerc obtient de nouvelles réponses.

Les conseillers n'ayant plus aucune question,  
la séance est levée à 20 h 20.

**Le secrétaire de séance,  
Gabriel VANGELI.**